



Troyes, jeudi 13 octobre 2022

APPEL A LA GREVE :

Comment l'Est éclair en est arrivé là ?

Ce matin s'est tenu une assemblée générale des salariés de l'Est éclair.

Elle a réuni 33 personnes (23 sur place et 10 en visioconférence) et faisait suite à l'ouverture de négociations salariale exceptionnelles le vendredi 7 octobre, en vue d'obtenir une augmentation des salaires en raison de l'inflation actuelle à 5,8%. La proposition de la direction d'une hausse des salaires de +1% dès septembre et +0,2% en décembre et une prime "pouvoir d'achat" de 1.400 euros a été soumise au vote :

- 31 contre
- 2 pour
- 0 abstention

A cela se sont ajoutés plusieurs messages de soutien de collègues absents.

Le mandat délivré au représentants syndicaux a été de ne pas accepter de proposition inférieure à ce qu'ont obtenu nos collègues de l'Union, à savoir : +2% de hausse exceptionnelle des salaires et 1.200€ de prime "pouvoir d'achat".

Après échange téléphonique avec la direction pendant midi, nous avons convenu d'une 3e réunion de négociation ce jeudi à 15h30.

Mais face à l'absence d'avancée de la part de la direction, nous appelons les salariés de l'Est éclair à

se mettre en grève mardi 18 octobre 2022

D'ici là, nous restons ouverts à toute proposition de la direction qui respecterait le mandat que nous ont donné les salariés de l'Est éclair.

Rendez-vous pour une assemblée générale mardi à 9h au journal.

Vincent GORI (CGT) et Stéphanie MUNIER (SNJ)